

2010/2265 - Attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'Association Etoile Cycliste Lyon Monplaisir pour l'organisation du Grand Prix Cycliste de Monplaisir le 2 mai 2010 (Direction de la Communication Externe) (BMO du 29/03/2010, p. 0719)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)